



Randonnées Cyclo&Gravel organisées par le VCS

Règlement des BF, AUDAX Route 150 km et Gravel 131 km "Tour de Nantes" du 5 Septembre 2020

Le Brevet Fédéral (BF) et l'Audax de 150 km sur route, la randonnée Gravel de 131 km, dits "Tour de Nantes", organisés par le VCS, le 5 Septembre 2020, sont des randonnées touristiques ouvertes à tous et toutes, licenciés FFVélo et non licenciés. Il ne s'agit pas d'une compétition. Il n'y aura donc pas de classement. **Ce règlement est rédigé dans le respect des consignes gouvernementales et des préconisations FFVélo, regroupées sous le terme mesures de déconfinement Covid 19, des 22 Juin et 11 Juillet 2020.**

L'accueil des participants au départ et au retour se fera exclusivement en extérieur, l'accès au local est interdit, et il n'y aura pas de points de ravitaillement sur le circuit.

Les bénévoles de l'accueil porteront un masque, 2 points de distribution de gel hydro alcooliques sont prévus. Un rappel des gestes barrières et particulièrement ceux liés à la pratique du vélo sera fait à chaque participant avec une mise à disposition des préconisations de la FFVélo.

Pour le moment de convivialité au retour en extérieur, les bénévoles porteront des gants en plus du masque, aucun gobelet ne sera fourni (il sera demandé à chaque participant une utilisation de gobelets individuels).

Les lieux et les horaires de départ, de passage aux points de contrôle route, et de retour sont mentionnés sur la fiche descriptive des parcours, dont un exemplaire est mis à disposition de chaque participant au départ. Pour le circuit Gravel une trace GPS est remise.

Les départs route s'effectueront par groupe d'allure de maximum 20 cyclotouristes, avec départs échelonnés de 15 min par allure croissante, pour éviter tout risque de regroupement, les allures de référence route sont 22,5, 25, 27 et 30 km/h. Les départs Gravel sont par groupe réduit de 5 personnes maximum.

Les groupes à allures Audax (22,5 km/h) et modérées (25 km/h) seront encadrés par 2 cyclotouristes du VCS, qui veilleront au bon déroulement du brevet (respect du code de la route et des autres usagers, **respect des règles sanitaires FFVélo**, respect des horaires, appel à assistance en cas de besoin,...).

Pour les cyclistes qui le souhaitent, les pointages route ont lieu au départ au VCS Saint-Sébastien (44), puis à Nort Sur Erdre (44) et au retour au VCS Saint-Sébastien (44).

- Avant le départ, tous les participants doivent renseigner et signer une fiche d'engagement, qui sera le support du registre des participants à fournir à l'ARS le cas échéant.
- La randonnée s'effectue sur un parcours non fléché, ouvert à la circulation publique. Les participants ne sont pas prioritaires et doivent en toutes circonstances respecter les dispositions du code de la route, et les autres usagers de la route.
- Chaque participant est considéré comme étant en excursion personnelle.
- Pour le circuit Gravel, les participants s'engagent au respect des indications propres aux parties privatives traversées.
- La participation des mineurs est interdite s'ils ne sont pas accompagnés d'un parent ou d'un tuteur déclaré sur le bulletin d'inscription.
- Les cyclotouristes doivent maîtriser leur vitesse pour eux même et pour les autres, et l'adapter selon les circonstances (encombres, travaux, intersections, autres cyclos, véhicules, piétons).
- Les participants doivent être aptes physiquement et ne doivent pas présumer de leurs capacités techniques et physiques : chaque participant choisit, en fonction de ses capacités physiques et sportives, son allure et son rattachement à un groupe.



➤ Le Vélo Club Sébastienais décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel survenant du fait du non respect des consignes de ce règlement, **des consignes sanitaires** et généralement du code de la route.

➤ Le fait de s'inscrire implique l'acceptation sans réserve du règlement de la FFVélo et du présent règlement.

Les organisateurs demandent le port du casque.

En cas d'urgence appeler les pompiers : 18 ou 112.

Les contacts du VCS :

Pour le circuit route Yvon Sanseau : 06 43 95 90 74

& Jean Bonhommet : 07 85 64 97 51

Pour le Gravel Alain Roblin 06 77 37 84 82.